

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 décembre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 638)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
Mme Le Pen et les membres du groupe Rassemblement National et du groupe UDR

ARTICLE 27

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.